

No. 93.

New Zealand, No. 202.

MY LORD,—

Downing Street, 16th November, 1909.

With reference to your despatch No. 30, of the 12th April, I have the honour to transmit to you, to be laid before your Ministers, six printed copies of the report of the representatives of His Majesty's Government at the International Scientific Conference on Leprosy, held at Bergen in August last.

I have, &c.,

CREWE.

Governor, the Right Hon. Lord Plunket, K.C.M.G., K.C.V.O., &c.

No. 94.

New Zealand, No. 203.

MY LORD,—

Downing Street, 19th November, 1909.

With reference to my despatch No. 159, of the 18th September, 1908, I have the honour to transmit to you, to be laid before your Ministers, the enclosed copy of a note addressed to the Secretary of State for Foreign Affairs by the Belgian Minister relative to the International Railway Congress, to be held at Berne in 1910.

2. Your Ministers will observe that the Belgian Government are anxious to learn as soon as possible the names of the delegates selected.

I have, &c.,

CREWE.

Governor, the Right Hon. Lord Plunket, K.C.M.G., K.C.V.O., &c.

Enclosures.

(41067.)

THE Under-Secretary of State for Foreign Affairs presents his compliments to the Under-Secretary of State for the Colonies, and is directed by the Secretary of State for Foreign Affairs to transmit the accompanying copy of a note which has been received from the Belgian Minister at this Court respecting the International Railway Congress which is to be held at Berne next year.

The Secretary of State would be glad to be advised what answer should be returned to Count de Lalaing as soon as possible.

Similar letters have been addressed to the India Office and the Board of Trade.

(Ref. F.O., 31st July, 1908.)

Foreign Office, 10th November, 1909.

No. 1122 (41067).

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,—

Londres, le 6 Novembre, 1909.

J'ai l'honneur de faire savoir à Votre Excellence comme suite à ma lettre du 17 Juillet, 1908, que la prochaine session Congrès International des Chemins de Fer se tiendra à Berne dans la première quinzaine du mois de Juillet, 1910: la séance d'ouverture aura lieu probablement le 4 Juillet, et la fermeture le 16 Juillet.

Cette session promet de présenter un intérêt considérable. La section locale d'organisation a le grand désir de faire tout ce qui dépend d'elle pour recevoir dignement les délégués, et pour que la Suisse remplisse ses devoirs d'hospitalité à l'entière satisfaction de ses hôtes.

La carte de légitimation qui sera délivrée à chaque délégué lui donnera droit à la libre circulation sur les chemins de fer Suisses pendant la période du 15 Juin au 15 Août, 1910: des cartes seront aussi remises aux femmes et aux filles des membres du Congrès qui en exprimeront le désir.

Les démarches nécessaires seront faites pour obtenir que, comme lors des sessions précédentes, cette carte de légitimation permette, en outre, au *titulaire seul*, d'effectuer,—

1°. Un voyage aller de sa résidence ou d'un port de débarquement en Europe jusqu'en Suisse, entre le 10 Juin et le 15 Juillet, 1910.

2°. Un voyage de retour de la frontière suisse à sa résidence ou à un port d'embarquement en Europe entre le 5 Juillet et le 25 Août.

La section suisse d'organisation devra s'occuper prochainement des mesures à prendre pour l'organisation de la session: elle aura tout d'abord à résoudre la question des logements, qu'elle considère comme étant de la première importance.

Il se pourrait, en effet, que l'on ne pût trouver à Berne la place nécessaire pour loger tous les congressistes si, comme il y a lieu de l'espérer, ceux-ci sont fort nombreux.